

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE 07 mars 2025

<u>Étaient présents</u>: Laura CATRY (Mairesse), Matthieu GRISVARD (1^{er} adjoint), Michaël HUEBER (3^{ème} adjoint), Julie PAJOT, Edith FARINACCIO, Laury FARINACCIO

<u>Absents excusés</u>: Thierry BOUVIER (pouvoir à M. HUEBER), Christophe COUTURIER (pouvoir à M. GRISVARD), Stéphanie D'AMIENS D'HEBECOURT (pouvoir à L. CATRY)

La séance est ouverte à 20h00

Ordre du jour



1) Désignation d'un secrétaire de séance

Julie PAJOT est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du PV du 19 février 2025

Le procès-verbal du 19 février 2025 est approuvé et signé par les membres du conseil municipal.

3) Délibération 1 : Demande de subvention pour l'achat d'une aire de jeux

La mairesse informe que pour finaliser la demande de subvention à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), il est demandé de fournir la délibération du conseil municipal qui approuve le projet de l'aire de jeux ainsi que le devis présenté.

Présentation du devis : Le devis provient de la société SEMIO. Le montant s'élève à 6 243.07€ HT (soit 7 491.68€ TTC).

Il comporte :

- 1 portique : 2 190.08€ HT

- 4 jeux à ressorts (3 pour 4/12 ans et 1 pour les plus petits) : 2 010.77€ HT (remise de 15% accordée)
- 1 bascule (à sceller) : 938.08€ HT (remise de 15% accordée)
- 1 panneau d'information : offert
- 2 tables de pique-nique (à sceller) : 1 104.14€ HT
- 1 poubelle + sa plaque signalétique de tri : offert

Une demande de 45% va être demandée à la DETR soit : 2 809.35€

Le reste à charge de la commune serait donc de 3 434€.

Madame la Maire recense les votes pour l'acceptation du devis de la société SEMIO, présenté ci-dessus:

POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 2

Matthieu GRISVARD indique que Christophe COUTURIER, pour qui il a un pouvoir, souhaite que soit indiqué qu'il s'abstient dans ce vote car il considère qu'il ne s'agit pas d'une dépense nécessaire et prioritaire.

Questions divers:

- Ramassage Hauts de France : rendez-vous dimanche 16 mars 2025
- Prochain rendez-vous Bouge Ton Coq pour l'épicerie solidaire : vendredi 28 mars à 19h00 dans la salle DADO-HESSIE.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame CATRY, mairesse, clôt la séance. Il est 20h35.